

COMMUNE DE SEGUR LE CHATEAU

Conseil Municipal
Séance du 21 septembre 2023 à 15 h

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121- 25
du Code des Collectivités Territoriales.

Présents : POURCHET Roland, DESMOULINS Muriel, VIGNAL Sonia, DAVID Pierre, PIERRE FRANCOIS Emmanuel, POURRE Jacky, DESMOULINS Michel, LABONNE Jean-Louis, Diana DELAHAYE

Absent excusé : BERINGS Ludgerus

BERINGS Ludgerus a donné son pouvoir à Muriel DESMOULINS

Sonia VIGNAL a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du dernier conseil du 06/06/2023 est soumis à l'approbation du conseil :
Approbation à l'unanimité.

1/ Acceptation d'un don

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de prendre une délibération pour pouvoir accepter le don de 500 € de l'association ROTARY CLUB D'EXCIDEUIL, suite à la vente de vins qu'ils ont organisé à Ségur, ils souhaitent que ce don soit utilisé pour l'aménagement de la Fontaine Negrerie.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'encaissement de ce don

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2/ approbation du contrat de solidarité communale 2023-2025

Le Maire présente au Conseil Municipal les principes de la nouvelle politique départementale d'aides aux collectivités pour 2023/2025, et le contenu du nouveau contrat de solidarité communale pour la commune :

- Dotation annuelle de voirie : 6 000 €
- Rénovation de la salle polyvalente en 2 tranches : 250 000 €
- Aménagements sécuritaires des abords de la RD 6 : 42 000 €
- Aménagement du centre bourg : 8 000 €

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

3/ Approbation des statuts et de la création du syndicat mixte ouvert Corrèze Centre Supervision

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet départemental 2024 relatif à la création d'un centre de supervision départemental. Pour se faire, il a été créé le syndicat mixte ouvert Corrèze Centre Supervision, M. le Maire donne lecture de ses statuts.

Le Conseil municipal approuve :

- l'adhésion et la création du syndicat mixte ouvert Corrèze Centre Supervision
- le transfert subséquent au syndicat mixte de la compétence visée à l'article L.132-14 du Code de la Sécurité intérieure
- les statuts du syndicat mixte ouvert Corrèze Centre Supervision tels qu'annexés à la présente délibération

Le conseil prend acte que l'adhésion de la commune sera effective dès la prise de l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte et décide de procéder à la désignation de 2 délégués communaux, à savoir :

- déléguée titulaire : Muriel DESMOULINS
- déléguée suppléante : Sonia VIGNAL

VOTES : 5 POUR 2 CONTRE 3 ABSTENTIONS

4/ Vente de chemins ruraux

Le Maire informe le conseil municipal, que les opérations foncières ont été réalisées et approuvées par toutes les parties et qu'il est nécessaire de fixer les conditions financières relatives à ces opérations.

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente des chemins à 1 € le mètre linéaire.

Trois dossiers de vente sont concernés : LABONNE Jean-Louis, BURGUET Michel et MASSIAS Bernard, les frais de ces actes seront à la charge des acheteurs, et le conseil donne tous pouvoirs au Maire pour signature des actes notariés.

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

5/ Questions diverses

- **Infos diverses :**

- Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif débuteront le 16 octobre dans la ruelle de l'Aumonière
- Bilan horodateurs 13 302 € du 1^{er} avril 2023 au 21 septembre 2023
- Départ du locataire du logement communal (18 avenue du château) au 1^{er} octobre 2023, une nouvelle demande de location a été formulée à la mairie.
- La Ruelle souhaite organiser un concert sur la place du Champ de Foire l'été prochain sur plusieurs jours, avec installation d'un chapiteau, projet à rediscuter
- Bilan location du gîte communal : peu de réservations – adhésion Gîtes de France
- Bilan positif des marchés de producteurs de pays avec la nouvelle organisation de circulation et de stationnement dans le village
- Démission de Daniel BOISSERIE au poste de Président de la Com Com, élection de M. Patrick DARRY
- Le SIRTOM reste sur sa position de relevage des ordures ménagères à la quinzaine.
- Les travaux intérieurs de l'église sont terminés, travaux extérieurs de toiture en cours
- La Com Com a donné son accord pour entreprendre des travaux dans le local Magnoux afin de créer un espace à vocation touristique, culturel et économique
- Un broyeur sera mis à disposition des habitants du 27 au 30 novembre, pour broyage de branches, prévoir de diffuser l'information

- **Travaux ou achats à prévoir :**

- Peinture des volets de la mairie à réaliser et peinture du balcon à terminer.
- Rampe et barrière de sécurité à prévoir ruelle de l'Aumonière et accès PMR salle des fêtes
- Empierrement du chemin des Culs Noirs, éclairage à prévoir également
- Aménagement de la cour de l'école, projet d'un terrain de pétanque dans le jardin et d'un espace jeux enfants, isolation coffret électrique dans la salle, projet aménagement cuisine dans la salle, rénovation bois extérieur de la cuisine
- Marquage au sol des interdictions de stationner au carrefour de la Part des Anges
- Finalisation du panneau d'affichage extérieur se situant devant la mairie
- Projet affichage du label Plus Beaux Villages de France sur les panneaux Ségur-le-Château
- Projet d'achat de panneaux électoraux pour remplacer les anciens en bois
- Projet achat d'un vidéoprojecteur
- Projet installation d'une buvette fixe en bois sur la place du Champ de foire
- Action en faveur des aînés
- Mettre en place un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants
- Etablir un règlement/livret explicatif pour la location de la salle des fêtes, caractère obligatoire pour la commission sécurité
- Prévoir un local technique pour la commune, chercher un bâtiment existant ou trouver un terrain pour construire